

Observatoire de l'Economie et des Territoires

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2025

**Observatoire de l'Economie et des Territoires
Association Loi 1901
34 Avenue Maunoury
41 000 BLOIS CEDEX**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents de l'association Observatoire de l'Economie et des Territoires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Observatoire de l'Economie et des Territoires relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité des principes comptables décrits dans les notes « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe et la présentation qui en a été faite.

Opérations relatives aux subventions reçues :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie et les opérations relatives aux subventions reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes, grâce, à l'examen des procédures mises en place pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés avec les financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Blois, le 11 Juin 2026,

Le Commissaire aux Comptes,

COMPTAFRANCE,

Olivier ALLEAU



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires	858 082,09	601 520,07	256 562,02	165 003,09	91 559
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes				110 222,50	- 110 223
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	254 906,62	190 581,79	64 324,83	28 551,13	35 774
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	1 112 988,71	792 101,86	320 886,85	303 776,72	17 110
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 357,79		15 357,79	6 466,56	8 891
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	331 490,84		331 490,84	419 603,44	- 88 113
Charges constatées d'avance	30 341,37		30 341,37	23 093,04	7 248
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	376 323,72		376 323,72	362 722,48	13 601
TOTAL (III)	753 513,72		753 513,72	811 885,52	- 58 372
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	1 866 502,43	792 101,86	1 074 400,57	1 115 662,24	- 41 262



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun

41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 APE 6920Z

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	145 595,52	101 053,95	44 542
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	22 627,91	44 541,57	- 21 914
Situation nette (sous total)	168 223,43	145 595,52	22 628
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	277 529,09	321 685,27	- 44 156
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	445 752,52	467 280,79	- 21 528
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	4 850,00	13 000,00	- 8 150
TOTAL (II)	4 850,00	13 000,00	- 8 150
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	247 960,00	241 201,00	6 759
TOTAL (III)	247 960,00	241 201,00	6 759
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82,80	41,50	41
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 515,94	22 861,37	4 655
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	152 214,01	137 274,58	14 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 380,00	- 7 380
Autres dettes		14 583,00	- 14 583
Produits constatés d'avance	196 025,30	212 040,00	- 16 015
TOTAL (IV)	375 838,05	394 180,45	- 18 342
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 074 400,57	1 115 662,24	- 41 262
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €
26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS
Tél : 02 54 78 88 21

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun

41000 Blois

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	117 139,00	122 388,00	- 5 249	-4,29
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	44 647,56	38 485,48	6 162	16,01
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	1 073 076,18	1 003 901,86	69 174	6,89
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	186 372,50	237 109,00	- 50 737	-21,40
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	7 252,04	97 145,93	- 89 894	-92,53
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	13 000,00		13 000	N/S
Autres produits	62 319,36	82 911,70	- 20 592	-24,84
Total des produits d'exploitation (I)	1 503 806,64	1 581 941,97	- 78 135	-4,94
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	207 180,94	256 820,30	- 49 639	-19,33
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	67 444,06	75 325,51	- 7 881	-10,46
Salaires et traitements	707 839,50	780 352,87	- 72 513	-9,29
Cotisations sociales	352 894,48	375 900,04	- 23 006	-6,12
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	131 029,15	122 808,14	8 221	6,69
Dotations aux provisions	6 759,00	23 795,00	- 17 036	-71,59
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées				
Reports en fonds dédiés	4 850,00	13 000,00	- 8 150	-62,69
Autres charges	7 655,72	2,56	7 653	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 485 652,85	1 648 004,42	- 162 352	-9,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	18 153,79	-66 062,45	84 216	127,48
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	5 305,12	8 515,61	- 3 210	-37,70
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	5 305,12	8 515,61		-37,70


Comptafrance

SARL FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS

SAS Au capital de 378 016 €

26 Avenue de Verdun

41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 0053 - APE 6920Z

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	5 305,12	8 515,61	- 3 210	-37,70
RÉSULTAT COURANT avant Impôts (I – II + III – IV)	23 458,91	-57 546,84	81 006	140,76
PRODUITS EXCEPTIONNELS		103 534,41	- 103 534	-100
Total des produits exceptionnels (V)		103 534,41	- 103 534	-100
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		103 534,41	- 103 534	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	831,00	1 446,00	- 615	-42,53
Total des produits (I + III + IV)	1 509 111,76	1 693 991,99	- 184 880	-10,91
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 486 483,85	1 649 450,42	- 162 967	-9,88
EXCEDENT OU DEFICIT	22 627,91	44 541,57	- 21 914	-49,20
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE ET DES TERRITOIRES

Annexe



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 1 074 400,57 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 22 627,91 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2026 par le Conseil d'Administration.



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun

41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

Préambule

L'Observatoire, association loi 1901, a pour but d'améliorer la connaissance des territoires, sur les aspects économiques, sociaux ou environnementaux.

Il exerce une action d'intérêt économique général destinée à faciliter le partage et la mise à disposition en libre accès d'analyses et d'informations actualisées sur le Loir-et-Cher et ses territoires limitrophes, au plus grand nombre (acteurs socio-économiques, tant publics que privés, et grand public), de manière à leur donner une meilleure compréhension des phénomènes économiques et sociaux à l'œuvre, à éclairer leur prise de décisions en vue de répondre le mieux possible aux besoins du territoire et de permettre indirectement aux habitants d'avoir accès à des services publics, mais aussi privés, mieux adaptés et donc d'une meilleure qualité.

L'Observatoire exerce ses missions selon les axes suivants :

- actualisation en continu des très nombreuses données accessibles librement sur le site portail PILOTE41,
- enrichissement des outils facilitant la consultation et l'appropriation des informations par les internautes,
- administration d'applications WebSIG,
- actualisation de tableaux de bord de suivi et réalisation d'études dans différents domaines mis en ligne sur Pilote41 et accessibles librement,
- apports de connaissance en réponse à des demandes d'informations ponctuelles ou au sein de groupes de travail ou de réflexion.

L'Observatoire a mis en place une stratégie accentuée de développement et de déploiement d'outils, en particulier des applications WebSIG, pour permettre la diffusion et l'appropriation des données via des technologies de pointe. Un grand nombre est accessible librement par le grand public. D'autres sont mis à la disposition des collectivités et de nombreux partenaires ; ils sont adaptés à leurs domaines de compétences. L'Observatoire leur permet ainsi de disposer et de croiser des données de sources multiples, actualisées, valorisées dans leur dimension géographique, et facilitant la formalisation de leurs projets,

L'Observatoire réalise ses travaux en totale objectivité et impartialité. Il travaille au seul service de l'intérêt général. Et dans un cadre partenarial favorisant la mutualisation. Avec près de 120 membres, l'Observatoire dispose d'un réseau de partenaires étendu et diversifié. Son maillage géographique couvre le Loir-et-Cher et les départements limitrophes, notamment le territoire de la région Centre-Val de Loire.

Afin de réaliser ces actions, l'association dispose de différentes modalités de financement :

- Les subventions attribuées par des organismes publics
- Les cotisations des membres
- Les contributions financières de différents organismes publics



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun

41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

Principes, règles et méthodes comptables

METHODE GENERALE

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux prescriptions du Code du commerce, aux dispositions spécifiques applicables au règlement ANC 2018-06 modifié et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Néant.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 a modifié le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce règlement introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Conformément à ce règlement, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés selon ces nouvelles dispositions. Ce changement de réglementation comptable est appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

Le changement de réglementation se traduit par :

- La comptabilisation des refacturations en transferts de charges en 2024, au poste « ventes de prestations de services » pour 2 808,60 € au titre de 2025 contre 2 693,40 € qui figurait sur la ligne « reprise sur amort, dépréciation et provisions, transfert de charges » en 2024.
- Le reclassement des indemnités journalières SS et prévoyance pour 30 623,84 €, ligne « salaires et traitements » qui figuraient ligne « reprise sur amort. dépréciation et provisions, transfert de charges » pour 19 058,53 € en 2024.
- Le reclassement en subventions d'exploitation de la quote-part des subventions virée au résultat (compte 747) pour 114 156,18 € qui figurait en exceptionnel (compte 777) pour 103 534,41 € en 2024



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 08 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans
Mobilier	de 07 à 08 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Comptafrance**SAS Au capital de 1 378 016 €
26 Avenue de Verdun

41000 BLAIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

L'association n'a pris aucun engagement en matière d'indemnités de départ en retraite, de pensions, retraites et indemnités assimilées hormis ceux résultant de différents articles du Code du Travail depuis le 01 janvier 2013, suite à une décision unilatérale de la direction de l'association. L'entrée en vigueur du statut interne du personnel de l'association est intervenue après information du personnel, et de la dénonciation, en date du 29 octobre 2012, du statut CNER et UCCAR en vigueur jusqu'au 31 décembre 2012 au sein de l'Observatoire.

Les salariés cadres et non cadres bénéficient toujours d'un contrat de retraite dit article 83.

Les cotisations générées par le contrat article 83 figurent dans les comptes.

Une provision complémentaire a été comptabilisée pour un montant évalué au 31/12/2025 de 6 759 euros.

Le montant global est estimé à hauteur de 247 960 euros et figure au passif du bilan au compte "provisions pour pensions et obligations similaires", en appliquant les méthodes et hypothèses suivantes :

- Répartition linéaire dans le temps de l'intégralité des engagements déterminés de manière actuarielle pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires avec prise en compte des risques que les salariés quittent l'entreprise avant leur départ en retraite (rec. CNC n°03 R 01)

- Départ volontaire du salarié à 64 ans

- Taux d'évolution des salaires : 3 % l'an

- Taux d'actualisation : 3.96 % l'an

- Taux de charges sociales patronales : 61% Cadres, 57% Non Cadre

- Pourcentage de turn over âge :

De 20 à 29 ans 15 %

De 30 à 39 ans 10 %

De 40 à 49 ans 5 %

De 50 à 59 ans 1 %

- Tables de mortalité : P2022-2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

FONDS DEDIES

Le règlement ANC n°2018-06 consacre des dispositions plus détaillées sur les fonds dédiés.

Au 31 décembre 2025, le montant global est de 4 850 euros (un tableau reprend en détail ce compte).

Notes sur le bilan actif

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	654 524		203 558
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	6 490		36 464
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	193 613		18 340
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	110 222		
Avances et acomptes			
TOTAL	310 325		54 804
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	964 849		258 362

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			858 082	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			42 954	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			211 953	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	110 222		0	
Avances et acomptes				
TOTAL	110 222		254 907	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	110 222		1 112 989	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	489 521	111 999		601 520
TOTAL I	489 521	111 999		601 520
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	6 490	1 809		8 299
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	165 061	17 222		182 283
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	171 552	19 031		190 582
TOTAL GENERAL (I+II)	661 073	131 030		792 102

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	111 999				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	1 809				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	17 222				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	19 031				
TOTAL GENERAL	131 030				



Comptafrance

SAS Au capital de 1 978 016 €
26 Avenue de Verdun

41000 Buzançais

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 0053 - APE 6920Z

ETAT DES CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	15 358	15 358	
Autres créances	331 491	331 491	
Charges constatées d'avance	30 341	30 341	
TOTAL	377 190	377 190	

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	314 808
Autres produits à recevoir	16 683
TOTAL	331 491



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun

41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

Notes sur le bilan passif

FONDS PROPRES

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Autres fonds				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Report à Nouveau				
Autres réserves (2)	101 054	44 542		145 596
Résultat de l'exercice	44 542	22 628	44 542	22 628
SOUS TOTAL FONDS PROPRES (I)	145 596	67 170	44 542	168 224
Fonds propres avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	321 685	70 000	114 156	277 529
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	321 685	70 000	114 156	277 529
TOTAL FONDS PROPRES (I+II)	467 281	137 170	158 698	445 753



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun

41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 332 675 551 00537 - APE 6920Z

ANALYSE DES FONDS DEDIES

	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
-Subv.CD28- « mini-étude » parcours résidentiels	13 000	13 000	0	0
-Subv. CCVCC-« observatoire habitat/foncier »			4 850	4 850
Total	13 000	13 000	4 850	4 850



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €
26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS NETS

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Solde net au 31/12/2024	Subventions reçues	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Solde net au 31/12/2025
Département de Loir-et-Cher Exercices 2004 à 2025 (voir § A)	Logiciels/matériel informatique et travaux agencements bureau	48 186	18 000	18 804	47 382
Département de Loir-et-Cher Exercices 2020 à 2024 (voir § A)	Outils numériques	95 333	32 000	47 667	79 666
Département de Loir-et-Cher Exercice 2022 (voir § B)	Fonds de soutien transformation numérique- Refonte Pilote41	60 000		12 000	48 000
Département de Loir-et-Cher Exercice 2022 (voir § B)	Fonds de soutien transformation numérique- Plateforme numérique	68 000		9 067	58 933
Département d'Indre-et-Loire Exercices 2019 à 2024 (voir § C)	Outils numériques	46 667	20 000	25 452	41 215
Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Territoires du Grand Vendômois (TGV) (voir § D)	Outils numériques observatoire habitat-foncier	3 500		1 167	2 333
TOTAL		321 686	70 000	114 157	277 529

Département de Loir-et-Cher

A - En 2025, la subvention d'investissement versée par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a été de 50 000 €. Elle se décompose pour 18 000 euros destiné aux investissements généraux (matériel informatique et agencements des locaux) et 32 000 euros pour les outils numériques.

Cette subvention est destinée aux investissements correspondant au développement des infrastructures et des actions innovantes, à l'exemple des applications WebSIG et des outils de Pilote-OET ainsi que la réalisation d'outils partagés avec le Conseil Départemental d'Indre et Loire. Il a notamment été développé ou enrichi en fonctionnalités nouvelles l'observatoire des énergies du 41, la nouvelle version du WebSIG Territoires, les applications cartographiques dans le domaine de la santé, les outils de sectorisation et de projection scolaires, les observatoires locaux de l'habitat et/ou du foncier, l'atlas socio-économique et finalisé le développement du Portail des services de la vie quotidienne.

Ces dernières ont été réalisées par les salariés de notre association s'inscrivant dans un programme pluriannuel, celui-ci a été valorisé en production immobilisée pour un montant de 32 367,27 euros et comptabilisé au débit du compte 2051170 « Outils numériques 41 » par le crédit du compte 7210000 « Immobilisations incorporelles produites ». L'amortissement de ces outils informatiques débutera au 01/01/2026.

B - Il est à rappeler que sur l'exercice 2022, deux subventions ont été octroyées à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires dans le cadre de « Fonds de soutien de la transformation numérique », porté par le Conseil régional Centre-Val de Loire et par le Conseil Départemental de Loir et Cher :

D'une part pour un montant de 60 k€ pour la refonte de Pilote41 (sur un coût global de 75 k€).

D'autre part pour un montant de 68 k€ pour la mise en place d'un outil numérique de diffusion de l'information sur les services aux citoyens (sur un coût global de 85 k€).

Ces deux subventions figurent au bilan en « Subventions d'investissements » pour un montant de 128 000 €.

Les travaux relatifs à ce projet ce sont terminés sur l'exercice 2025, ils s'élèvent au 31/12/2025 à :

- Refonte logiciel Pilote 41	67 790.83
- Logiciel portail des services-Adele41	73 800.94

Le compte 232100 « immobilisations en cours » pour 105 089 € au 31/12/2024 a été transféré en immobilisation



Comptafrance

SAS Au capital de 378 016 €
26 Avenue de l'Éclair
41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

Département d'Indre-et-Loire

C - En 2025, l'Observatoire de l'Economie et des Territoires en relation avec le Département d'Indre-et-Loire a reçu une subvention d'investissement à hauteur de 20 000 euros pour la continuité du développement des infrastructures et des actions innovantes, à l'exemple des applications WebSIG et la nouvelle version du WebSIG Territoires, de l'atlas statistique et cartographique interactif, des outils dédiés à la sectorisation des collèges et au suivi de leurs effectifs ou du développement des premières briques opérationnelles de l'observatoire de l'habitat du 37 (OHH37) ainsi que la réalisation d'outils partagés avec le Conseil Départemental de Loir et Cher.

Le coût de ces travaux réalisés par les salariés de notre association s'inscrivant dans un programme pluriannuel, celui-ci a été valorisé en production immobilisée pour un montant de 28 429,31 euros et comptabilisé au débit du compte 2051160 « Outils numériques 37 » incluant « observatoire de l'habitat foncier » qui était en N-1 compte 232120 "Immobilisations en cours-observatoire habitat-foncier" pour 5 133,58€.

L'amortissement de l'outil-observatoire de l'habitat foncier a débuté le 30/04/2025 et l'amortissement des outils informatiques débutera au 01/01/2026.

Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Territoires du Grand Vendômois (TGV)

D - SCoT TGV a octroyé à l'Observatoire une subvention d'investissement de 3 500 euros destinés à la création d'un outil numérique "obs.habitat/foncier"

Ce dernier a été réalisée par les salariés de notre association, il a été comptabilisé au 31/12/2024 au débit du compte 2051180 « Outils numériques SCoT TGV » pour un montant de 3541.44 € et à été amortis à compter du 01/01/2025.



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €
25 Avenue de Verdun
41000 BLOIS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Reclassement	Fin exercice
Pour reconstitution gisements					
Pour investissement					
Pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92					
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92					
Pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL Provisions réglementées					
Pour litiges					
Pour garanties données clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations	241 201	6 759			247 960
Pour impôts					
Pour renouvellement immobilisations					
Pour grosses réparations					
Pour charges sur congés payés					
Autres provisions risques et charges					
TOTAL Provisions	241 201	6 759			247 960
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations	7 252		7 252		
TOTAL Dépréciations	7 252		7 252		
TOTAL GENERAL	248 453	6 759	7 252		247 960
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation	6 759				
- financières					
- exceptionnelles					



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €
26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS

SARL FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS

Tél : 02 54 78 23 23
SIRET 382 675 551 00537 - APE 6920Z

ETAT DES DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	83	83		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	27 516	27 516		
Dettes fiscales et sociales	152 214	152 214		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	196 025	196 025		
TOTAL	375 838	375 838		

CHARGES A PAYER PAR POSTE DE BILAN

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	83
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	18 773
Dettes fiscales et sociales	57 100
Autres dettes	
TOTAL	75 956



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €
26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS

Tel : 02 54 78 38 21

Notes sur le compte de résultat

SUBVENTIONS

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT :

L'association a reçu au titre de 2025 une subvention de fonctionnement du Département de Loir-et-Cher pour un montant de 845 000 euros (en sus 800 € au titre de la cotisation annuelle).

Le Département du Loiret a versé au titre de 2025 une subvention pour un montant de 22 000 euros en sus de la cotisation annuelle s'élevant à 800 € afin de faciliter la mise à disposition des informations actualisées sur le Loiret.

Au titre de 2025, le Département d'Indre et Loire a versé une subvention de fonctionnement pour un montant de 16 000 euros (en sus 800 € au titre de la cotisation annuelle) ainsi que le Département de l'Eure-et-Loir qui a versé une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 000 euros (en sus 800 € au titre de la cotisation annuelle).

SUBVENTIONS D'AUTRES ORGANISMES :

L'Observatoire a également comptabilisé en produits, diverses subventions.

Il s'agit de :

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher pour financer des dépenses de fonctionnement pour 5 000 euros.
- Le SIDELC dans le cadre de conventions de partenariat pour un montant de 10 000 euros.
- Le Conseil Régional du Centre-Val de Loire pour une participation au financement de projet d'intérêt général pour la mise en Œuvre d'un suivi des effectifs scolaires des lycées d'un montant de 30 000 euros.
- Subvention Terre de Loire Habitat d'un montant de 1 500 euros.
- De Fonds leader-GAL Vendômois, Grande Sologne, Vallée du Cher et Romorantinais et Pays des châteaux dans le cadre de conventions de partenariat portant sur un projet « étude filière bois » pour un montant de 4 200 euros.
- De Fonds leader-GAL Grande Sologne, Pays Vendômois et Vallée du Cher et Romorantinais dans le cadre d'une convention de partenariat portant sur un projet « les retombées économiques du tourisme et grands événements en Loir-et-Cher » d'un montant de 2 800 euros.
- Subvention du Syndicat Mixte Pays des Châteaux dans le cadre d'une convention portant sur le recensement des chaudières d'un montant de 320 euros.
- Subvention du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais dans le cadre d'une convention portant sur la restauration collective et la transformation alimentaire d'un montant de 700 euros.
- De la ville de Blois dans le cadre d'une convention de partenariat d'un montant de 1 900 euros.
- De OOH37-Fonds verts dans le cadre d'une convention de multi -partenarial d'un montant de 2 500 euros



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €

26 Avenue de Verdun

41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00587 - APE 6920Z

CONTRIBUTIONS FINANCIERES :

L'Observatoire a également comptabilisé en produits, diverses contributions financières.

Il s'agit principalement de :

- Le « SMO » Val de Loire numérique dans le cadre de convention de subventionnement pour la mise en œuvre d'un SIG multi-thématique d'un montant de 26 330 euros.
- La Mission Val de Loire pour un montant de 4 000 euros.
- La Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire dans le cadre d'une convention de partenariat pour un montant de 8 000 euros.
- L'ADT de Loir-et-Cher dans le cadre de conventions de partenariat portant sur différents programmes : « échanges de données et mise à disposition d'outils », « enquêtes assises du tourisme » et « enquête de conjoncture et fréquentation des sites » et « étude clientèle de la batellerie de Loire en Loir-et-Cher », « élaboration du memento statistique Repères » d'un montant total de 17 038 euros.
- Contributions financières pour la mise en place d'un atlas partenarial dédié à l'éducation avec l'Académie Orléans-Tours pour 12 000 euros.
- La Communauté d'agglomération de Blois (Agglopolys) dans le cadre de convention de partenariat portant sur le guide de l'enseignement supérieur pour un montant de 5 100 euros.
- L'ARS Centre-Val de Loire dans le cadre d'une convention 2024-2027 sur le développement des études flash sur la santé d'un montant de 25 000 euros.
- L'ARS Centre-Val de Loire dans le cadre d'une convention 2024-2029 sur les acteurs de prévention en santé environnement d'un montant de 5 000 euros.
- Dev'Up Centre-Val de Loire dans le cadre de convention de partenariat portant sur l'intégration des cartes interactives Ecozoom pour un montant de 3 050 euros.
- Le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blaisoise (SIAB) dans le cadre de convention de partenariat portant sur « le développement d'un dispositif mutualisé et partenarial d'observation de l'habitat et du foncier » pour un montant de 24 200 euros.
- La communauté de communes du Romorantinais Monestois dans le cadre d'une convention de partenariat pour un montant de 7 000 euros.
- La communauté de communes Val de Cher Controis dans le cadre d'une convention de partenariat pour un montant de 13 150 euros.
- La communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois dans le cadre d'une convention de partenariat portant sur « réalisation d'un diagnostic de territoire » pour un montant de 13 050 euros.
- L'ADEME, Agence de la Transition Ecologique dans le cadre de travaux sur les produits agricoles locaux et les GMS, d'un montant de 6 800 euros.



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €
26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 382 675 551 00567 - APE 6920Z

Autres informations

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	10	
Non cadres	8	
TOTAL	18	0

NATURE ET EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Pour réaliser son activité, l'association, bénéficie du soutien des bénévoles mobilisés dans ses instances. Ces concours bénévoles ne relèvent pas d'un caractère significatif à la compréhension de l'activité de l'association.

Cette dernière n'a pas mis en place un dispositif de recensement et de valorisation de ceux-ci.

L'association ne bénéficie pas d'autres contributions volontaires en nature.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 020 euros.



Comptafrance

SAS Au capital de 1 378 016 €
26 Avenue de Verdun
41000 BLOIS

Tél : 02 54 78 88 21

SIRET 802 675 351 00537 - APE 6920Z